



16 & 17
Mai
2019

COLLOQUE

Droits des êtres humains et droits des autres entités : une nouvelle frontière ?



Inscriptions

Yann Egea

IDEDH - Faculté de Droit et de Science politique
39 rue de l'Université - 34060 Montpellier cedex 02

04.34.43.29.71

idedh@umontpellier.fr

Droits d'inscription

• Professionnels

Inscription avec un buffet : 125 €

Inscription avec deux buffets : 150 €

• Enseignants hors Université de Montpellier

Inscription : 25 €

Un buffet : 25 €

Deux buffets : 50 €

• Enseignants Université de Montpellier, étudiants

Inscription : gratuite

Un buffet : 25 €

Deux buffets : 50 €

Règlement par chèque à l'ordre de

M. l'Agent comptable de l'Université de Montpellier

Bâtiment 1 - Amphi D

Renseignements et inscriptions : idedh@umontpellier.fr



Droits des êtres humains et droits des autres entités : une nouvelle frontière ?

Jeudi 16 Mai 2019

08h45 - **Accueil des participants**

09h00 - **Ouverture du colloque**

Jacques Mercier, Vice-Président chargé de la recherche à l'Université de Montpellier

Guylain Clamour, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

09h30 - **Propos introductifs**

Claire Vial, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier

I. L'évolution des droits garantis aux êtres humains

Sous la présidence d'**Alexandre Viala**,
Professeur de droit public à l'Université de Montpellier

09h50 - **Des droits de la personnalité aux droits de l'homme**

Amélie Dionisi-Peyrusse, Maître de Conférences HDR en droit privé à l'Université de Rouen

10h10 - **Des droits de l'homme aux droits de l'humanité**

Catherine Le Bris, Chargée de recherche au CNRS, Institut des Sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, Université Paris I

Pause

10h45 - **La protection des droits de l'humain et du post-humain à l'ère de l'homme augmenté**

Anne-Blandine Caire, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Clermont-Ferrand

Débat

II. L'attribution de droits aux autres entités

Sous la présidence de **Michel Prieur**,
Professeur émérite de droit public de l'Université de Limoges,
Président du Centre international de droit comparé de l'environnement

11h40 - **La personnalité des groupements**

Romuald Pierre, Maître de Conférences en droit privé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

Déjeuner

14h00 - **Quel type de personnalité juridique pour les entités naturelles ?**

Marie-Angèle Hermitte, Directeur de recherche honoraire au CNRS,
Directeur d'études honoraire à l'EHESS

14h20 - **Les droits bioculturels comme fondement d'une relation responsable des humains envers la Nature**

Pierre Brunet, Professeur de droit public à l'Université Paris I

14h40 - **Réflexion critique sur l'attribution de droits aux écosystèmes**

Marie-Pierre Camproux-Duffrene, Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

Agnès Michelot, Maître de Conférences HDR en droit public à l'Université de la Rochelle

15h20 - **L'agentivité juridique des « objets-personnes » : saints, anges, reliques et fétiches**

Xavier Perrot, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Limoges

Ninon Maillard, Maître de Conférences en histoire du droit à l'Université de Nantes

Pause

16h15 - **La personnalité juridique des robots**

Daniel Mainguy, Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier

16h35 - **La personnalité juridique des extra-terrestres**

Pierre-Jérôme Delage, Maître de Conférences en droit privé à l'Université de Caen

16h55 - **Quelles personnalités juridiques et quels droits pour les animaux ?**

Philippe Reigné, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur du Conservatoire national des arts et métiers

Débat

Vendredi 17 Mai 2019

III. Le renouvellement des rapports entre les êtres humains et les autres entités

Sous la présidence d'**Olivier Dubos**,
Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux

09h00 - **Table ronde**

Florence Burgat, Directeur de recherche en philosophie, Inra-SAE2/UMR 8547 Cnrs-Ens

Teresa Giménez-Candela, Professeur de droit à l'Université autonome de Barcelone

Bérengère Gleize, Maître de Conférences en droit privé à l'Université d'Avignon

Jacques Leroy, Professeur de droit privé à l'Université d'Orléans

Séverine Nadaud, Maître de Conférences HDR en droit public à l'Université de Limoges

Débat

Pause

11h30 - **Conclusions**

Jean-Pierre Marguénaud, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Limoges